

Lettre Réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté encore plus indispensables !

Les enseignant.es spécialisé.es et les psychologues de l'Education nationale, au sein des RASED (Réseaux d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté), aident les enfants, les parents et tous les professionnel.les des écoles primaires (enseignant.es, directeur.rices, A.E.S.H...) afin que certaines difficultés ne s'installent pas durablement.

Différentes modalités d'actions sont proposées selon les besoins identifiés : entretiens, travail en petit groupe ou en individuel (dans un espace dédié ou dans la classe, toujours au sein de l'école et sur le temps scolaire), actions de prévention auprès de la classe afin d'améliorer le bien-être de toutes et tous à l'école.

Le RASED prend en compte la singularité de chaque élève, ses besoins, son parcours scolaire, son environnement proche et veille à tisser des relations de confiance dans le respect de chacune et chacun.

Grâce aux compétences spécifiques et expertises complémentaires de chacun.e de ses membres, le dispositif RASED permet une analyse approfondie des difficultés de l'élève dans leurs dimensions psychologiques, affectives, relationnelles, sociales et pédagogiques.

Les difficultés d'apprentissage ou de comportement ne sont pas systématiquement à associer à une situation de handicap : les enseignant.es spécialisé.es et psychologues dans les RASED contribuent au fait que l'école continue à assumer la prise en charge de la difficulté.

Le RASED recherche avec l'équipe enseignante, les familles et les partenaires extérieur.es, notamment lors des réunions dans les écoles auxquelles il est présent, les réponses et les aides différenciées les plus adaptées.

Il propose des aides directes aux élèves, sur le temps nécessaire à la remédiation des difficultés.

A l'heure de la priorité gouvernementale donnée à la santé mentale, nous rappelons que le RASED a toujours œuvré, au sein de l'école, en faveur de la prévention pour toutes et tous.